
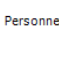



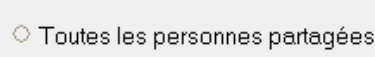


Fact Maison de retraite : Comment reprendre le dossier d'un résident sur un autre établissement.


Prérequis éventuel : Avoir les droits ouverts sur plusieurs sections et sur la gestion des personnes.

Marche à suivre : Se placer sur la section d'origine du résident.

-  Ouvrir « Fichier de base » et « personnes » 
- Se placer sur le résident concerné et en bas cliquer sur « partager » 
- Se placer sur la section de destination du résident
-  Ouvrir « Fichier de base » et « personnes » 
- Filtrer sur les personnes partagées via la coche 
- Double cliquer sur le résident.

Dans Facturation, lui ajouter un parcours pour cette section.

D'ici je peux clôturer le premier parcours si le changement fait suite à un changement d'établissement par exemple. Je fais attention aux dates de début et de fin.

REMARQUE : Si le parcours sur le 1er établissement a été clôturé, il est possible dans la liste des personnes partagées d'annuler le partage .

Le résident ne sera plus dans les partages et ne sera visible que dans l'établissement où il réalise un parcours.

Revision #1

Created 24 July 2023 11:46:04 by Bénédicte DESBROCHES

Updated 17 October 2025 12:56:24 by Bénédicte DESBROCHES